

AU DÉTRIMENT DE LA FRANCE

Si les intérêts supérieurs de la France, si ses droits ne devaient pas être contestés, on considérerait les derniers événements du Liban avec l'ironie du sceptique désabusé.

Ceux qui prétendent être là-bas les « représentants de la France » avaient pris des mesures rigoureuses, dont nous n'avons pas à discuter ici la légitimité. Ils y avaient engagé leur autorité, et, cette autorité, ils disent la tenir de ce qu'ils appellent « la France combattante » ou encore la « France libre ». Et les voilà qui capitulent, qui renoncent, qui se désolent !

Le président de la République libanaise, ils l'avaient non seulement destitué, mais ils l'avaient même mis en état d'accusation. Ils le replacent sur son siège ; ils le rétablissent dans ses fonctions ; ils confessent leurs torts.

Qu'on veuille bien croire que nous ne nous réjouissons point d'assister à pareille aventure. Il ne saurait plaire à aucun patriote français de voir le bien de la France exposé à des déprédations, et les déprédations qui, dans ce cas, sont présentement morales, pourraient être matérielles demain.

La France exerce en ces contrées une mission que lui ont assignée les traités internationaux et qu'ont approuvée toutes les puissances de l'univers. De secrètes convoitises tendent à la déposséder de cette mission, à lui retirer la gestion des intérêts qui lui avaient été confiés.

Ceux qui ont commis la grave erreur que nous signalons et qui, par leur attitude, donnent à croire à tous les étrangers qui les observent qu'ils se sont trompés, se rendent-ils bien compte de la gravité de la responsabilité qu'ils assument ? En Extrême-Orient, on dirait qu'ils ont « perdu la face », et ils ne résisteraient pas à ce coup de destin.

Mais ici, Français de France, considérons avec sérieux et prudence les faits de cette nature. Gardons-nous d'en tirer de trop prompts conclusions ; laissons le soin de juger définitivement au gouvernement légitime de la France.

C'est à ce gouvernement légitime seul qu'il appartient de parler et d'agir au nom de la France. C'est à lui aussi qu'incombe la charge de réparer les fautes commises par d'autres au détriment du pays. Aidons-le par notre loyalisme.

Soignez l'adresse des colis envoyés

aux travailleurs en Allemagne

L'attention des familles est encore une fois attirée sur la nécessité de munir les colis destinés aux travailleurs français en Allemagne d'adresses exactes et facilement lisibles. Il est recommandé de demander aux travailleurs de se mettre en rapport avec le personnel allemand de leurs firmes ou de leurs camps pour vérifier l'exactitude des adresses qu'ils transmettent.

D'autre part, il serait utile que, dans la rédaction des adresses de colis, il ne soit fait usage de lettres majuscules, ce qui rend plus facile le déchiffrement des étiquettes. En outre, il est bon de renouveler, à l'intérieur du colis, le nom et l'adresse du destinataire.

Pour les enfants des prisonniers

Le ministère de l'Éducation nationale a adressé une circulaire aux recteurs leur demandant d'encourager l'institution, en faveur des enfants des prisonniers de guerre, d'un service de parrainage scolaire et d'orientation professionnelle.

Dans chaque département, un comité composé de membres de l'enseignement et de prisonniers rapatriés, ou de femmes de prisonniers, se constituera et s'occupera de l'avenir des enfants.

En peu de mots...

● Le Conseil départemental de la Dordogne vient de voter un nouveau don de 500.000 fr., en faveur de Cherbourg et de son agglomération.

● M. Paul Verne, employé à la brasserie Montplaisir à Montauban, vient de se prêter pour la 101^e fois à la transfusion du sang pour sauver un malade en danger de mort.

● Pour les 9 premiers mois de l'année en cours, les recouvrements budgétaires en France se totalisent à 83 milliards 570 millions, en plus-value de 18 milliards 17 millions sur le chiffre correspondant à la même fraction de 1942.

● Au cours d'une partie disputée à Puyod (Basses-Pyrénées), un joueur de Tartas (Landes), nommé Courroyan, 36 ans, courait après le ballon quand il est tombé brusquement frappé d'une congestion cérébrale. Il a succombé peu après.

● Le D.N.B. annonce que les troupes britanniques et les forces de Badoglio qui occupaient l'île de Samos ont capitulé.

Des troupes allemandes ont débarqué dans l'île et pris possession des installations militaires.

● On estime à 10.000 le nombre des juifs italiens arrêtés jusqu'à présent en Italie et conduits dans les camps de concentration établis dans la région de Plaisance.

● Un confrère parisien annonce que les fumeurs ne bénéficieront pas, cette année, de la double ration de fin d'année qui leur était accordée depuis 2 ans.

● Le petit Marius Bomin, 11 ans, de St-Michel-de-Maurieux, s'amusa avec une grenade qu'il avait trouvée dans un bois. L'engin explosa, le décapitant à demi et blessant sa mère et sa sœur.

UN QUARTIER POPULEUX DE TOULON EST RAVAGE PAR LES BOMBES

Encore une fois, les aviateurs anglo-américains ont semé la mort et la dévastation dans une ville française. Peu après 13 h. 30, l'alerte qui allait durer une demi-heure, venait d'être donnée à Toulon, quand les premières bombes tombèrent.

D'après les premiers renseignements recueillis immédiatement après le bombardement, une trentaine de maisons ont été détruites dans un des quartiers les plus peuplés de la ville. Le nombre des victimes du bombardement n'a pas pu encore être évalué, on craint toutefois qu'il ne soit considérable. (Dép. O.F.I.)

Un remède contre le rhume

« La patuline guérira-t-elle le rhume ? », telle est la question que posent de nombreux journaux britanniques. Un médecin anglais spécialisé dans la lutte anticancéreuse ayant un rhume violent absorba une ampoule de patuline — remède contre le cancer — et fut guéri dans le plus bref délai. Des expériences sur une grande échelle vont être maintenant tentées.

Treize morts aux mines de Bruay

Un accident qui a causé la mort de cinq jeunes gens dans les mines de Bruay a fait d'autres victimes. En effet, une nouvelle et brutale descente de terre et de pierres a enseveli huit des sauveteurs, le boisage de la longue galerie ayant cédé.

Le service minéralogique a ouvert une enquête sur ce grave accident qui a fait treize morts.

Le « Richelieu » à Alger

Giraud et l'amiral Cunningham, commandant les forces navales américaines en Méditerranée, ont inspecté le cuirassé « Richelieu » arrivé dans le port d'Alger venant de New-York où il a été réparé et réarmé.

L'ambassade de France et plusieurs légations étrangères à Berlin détruites par la R.A.F.

Les ambassades de France et de Grande-Bretagne et la légation de Finlande ont été détruites par les flammes au cours des raids britanniques sur la capitale allemande dans la nuit du 22 novembre.

On apprend, d'autre part, que les légations de Suisse et de Suède ont été démolies, tandis que celles de Hongrie et du Danemark ont subi des dégâts plus ou moins considérables.

M. Albert Lebrun est gravement malade

M. Albert Lebrun, ancien président de la République, qui habite chez son gendre, à Vizille, est tombé malade et son état inspire de vives inquiétudes à son entourage. — Inter-France.

De la chair de requin en conserve

On vient d'entreprendre, en Argentine, la mise en conserve de la chair de requin. Cette nouvelle industrie, dont le produit sera destiné à l'exportation, semble destinée à un grand succès. Elle alimentera également le marché extérieur en huile de foie de requin.

CHRONIQUE DU LOT

RÉGARDS sur les bienfaits du SECOURS NATIONAL

Le Secours National, avec l'hiver qui arrive, va pouvoir donner le maximum de son effort généreux. Sait-on bien quels résultats immenses il a obtenus déjà ? Citons pour Paris et sa banlieue :

Pendant le premier semestre de 1943, les cuisines d'entraide ont distribué 16 millions de repas, soit payants, soit demi-gratuits, soit gratuits. Les ateliers de couture ont distribué, dans la seule région parisienne, 35.000 pièces de vêtements par mois.

Les « goûters des Mères » ont connu un accroissement qui se manifeste par des chiffres éloquentes : en mai 1941, 25 centres servaient 1.100 bénéficiaires ; en septembre 1943, c'est 16.000 mères qui venaient goûter dans 34 centres. Ceux-ci sont ouverts gratuitement à toutes les futures mères et aux mères, depuis l'obtention de la carte de grossesse jusqu'au dixième mois de l'enfant.

Mais là ne s'arrête pas l'activité bienfaisante du Secours National. Citons encore quelques chiffres :

Dans la région parisienne, plus de 22 millions de repas ont été servis à 210.000 enfants des écoles durant les six premiers mois de 1943.

Chaque mois, sept cents tonnes de biscuits casinés sont distribués aux jeunes de 6 à 18 ans. Au cours de l'année 1942, les enfants et futures mamans ont reçu du Secours National 90 millions de bonbons et chocolats vitaminés. Chaque jour 12.000 litres de lait sont distribués aux 60.000 enfants des écoles maternelles. Grâce aux 40 millions de subventions du Secours National, plus de 100.000 petits Parisiens ont bénéficié en 1943 des colonies de vacances. Par trains spéciaux, les enfants sont dirigés pendant l'été sur les plages fluviales de l'Île-de-France. Il leur a été ainsi offert 116.000 journées de grand air.

Ce bilan — qui ne concerne, rappelez-le, que Paris et sa banlieue — n'est-il pas édifiant ?

Une nouvelle arme allemande Des torpilles « acoustiques »

Le contre-amiral Lano, chef d'état-major adjoint de la 10^e escadre américaine, a déclaré que la marine des États-Unis travaillait activement pour prendre des mesures défensives contre les nouvelles torpilles acoustiques allemandes.

Les buts politiques

du gouvernement fasciste Selon la radio du gouvernement fasciste, les buts politiques de l'Italie sont les suivants sur le plan extérieur :

Maintien de l'unité de l'indépendance et de l'intégrité de la patrie et la nécessité pour l'Italie d'avoir un « espace de sécurité » à la fois territorial et maritime.

Retour à la métropole de l'empire colonial. Recherche d'une collaboration sincère et fructueuse avec les nations du continent européen.

Enfin, l'Italie républicaine s'efforcera, de tout son pouvoir, de libérer celui-ci de l'hégémonie anglo-américaine aux côtés des puissances alliées.

La conservation des fruits

et dans les années sèches

A l'Académie d'Agriculture, M. Hittier, secrétaire perpétuel, a rapporté le fait observé de différents côtés concernant la maturité beaucoup plus précoce des fruits à couteau cette année, accompagnée de pourriture. Il signale à ce sujet qu'un correspondant de l'Académie, M. Wagner, notait, dès 1928, qu'au cours des années humides et froides, les fruits se conservent beaucoup mieux que lors des années sèches et chaudes.

M. Bénès signerait à Moscou un traité d'alliance

D'après le « Daily Telegraph », M. Bénès est arrivé à Moscou où il doit signer un traité d'alliance qui placerait la Tchécoslovaquie pendant vingt ans sous la dépendance de l'Union Soviétique.

La démonétisation des pièces en bronze d'aluminium

Les pièces en bronze d'aluminium seront démonétisées à partir du 1^{er} décembre.

La Banque de France ne les acceptera plus dès cette date.

Il est donc recommandé au public de s'en débarrasser dès à présent.

VIOLENT INCENDIE Le château de Cuzals est détruit par le feu

Un incendie s'est déclaré dans la nuit de mardi à mercredi, au château de Cuzals (commune de Sauliac-sur-Célé), à 40 km. de Cahors, appartenant à M. Permèzel.

Alerté par la sirène municipale de Cahors vers 1 h. 30, un détachement de sapeurs-pompiers, sous les ordres du commandant Mispoulié, se rendit sur les lieux du sinistre.

Mais, en dépit de leurs efforts, le feu détruisit complètement le château. Rien n'a pu être sauvé des collections d'une très grande valeur de tableaux et le mobilier a été la proie des flammes.

Les dégâts sont évalués à plusieurs millions. L'enquête a établi que l'incendie a éclaté dans une pièce de l'aile gauche du château. C'est le jardinier qui, éveillé par la fumée, donna l'alerte. On ignore la cause du sinistre.

Plusieurs milliers de jeunes des Chantiers ont été mis à la disposition du ministère de la production industrielle.

L'effectif des Chantiers de la jeunesse, qui atteignait 70.000 jeunes en novembre 1942, a été, à la suite d'un récent accord entre les autorités françaises et celles d'occupation, ramenée à un chiffre maximum de 30.000. La libération de contingents d'anciens et l'incorporation de nouveaux jeunes ayant joué, les effectifs ont dépassé le plafond fixé et il y a donc lieu pour se conformer aux accords, de retirer des Chantiers l'excédent des effectifs.

Plusieurs milliers de jeunes ont ainsi été mis à la disposition du ministère de la production industrielle et ont abandonné la tenue vert-forestier pour une tenue bleue. Sur l'effectif de 30.000, conforme aux accords, 14.000 hommes conservant leur tenue des Chantiers ont été mis eux aussi à la disposition de la production industrielle.

D'autre part, 9.000 jeunes des Chantiers conservant leur tenue et leurs cadres ont été envoyés dans les Landes pour y faire, à la suite d'importants incendies de forêts, de la récupération de bois et du reboisement. Les groupements sont à Belin, Bourdeys, Sore, Pissos, Lavardac, Mousteyq, Sainte-Magne, Captieux, Casteljaloux et Lussolle.

Le reste des effectifs des Chantiers est employé en zone sud à des tâches normales de foresterie et de culture.

Enfin, plusieurs milliers de jeunes des Chantiers de la jeunesse sont parmi les ouvriers français travaillant en Allemagne ; des chefs en uniforme sont partis comme volontaires pour les y encadrer.

La mise en valeur des terres abandonnées

L'inventaire et la mise en valeur des terres abandonnées, objet de la loi du 19 février 1942, sont organisés par un décret d'application paru au « Journal Officiel ».

Cet acte institue un « Comité central d'avances pour la mise en valeur des terres incultes », et dans chaque département, un « Comité départemental de prêts pour la mise en valeur des terres incultes ».

Les demandes de prêts sont adressées par les exploitants au directeur des Services agricoles et suivant une procédure que fixent les dispositions du décret. Les prêts consentis, dont le montant ne peut excéder 400.000 francs, porteront intérêt à 1 pour cent.

Emploi obligatoire

des mutilés de guerre

Il est rappelé aux chefs d'exploitation qui ont occupé, pendant une période de plus de deux mois, un nombre de salariés supérieur à 10, s'il s'agit d'établissements commerciaux et industriels, ou supérieur à 15, s'il s'agit d'exploitations agricoles, qu'en application de la loi du 26 avril 1924, relative à l'emploi obligatoire des mutilés de guerre, ils doivent adresser au Préfet, avant le 15 janvier de chaque année, la liste des pensionnés de guerre, mutilés du travail et veuves de guerre, employés par eux pendant l'année précédente.

Cette déclaration doit être établie suivant un état de modèle conforme à celui annexé au décret du 9 juin 1928, paru au J.O. du 11 septembre 1928, indiquant notamment les noms des pensionnés, leurs dates d'entrée et le cas échéant, de sortie de l'établissement, les journées de travail effectivement fournies par chacun d'eux au cours de l'année ainsi que les journées d'absence volontaire ou de maladie.

Assistance sociale

Mlle Tessières, assistante sociale, est nommée à Labastide-Murat.

Aux familles des travailleurs français en Allemagne

Le Commissariat général à la main-d'œuvre française en Allemagne communique :

Voici quelles sont les modalités définitives et les tarifs d'expédition des colis destinés à des travailleurs français en Allemagne, ainsi que des prisonniers transformés en travailleurs libres à appliquer à dater de ce jour :

Le Commissariat général à la M.O.F.A., rue St-Vincent-de-Paul à Paris, étant débordé, l'envoi de colis en Allemagne étant de plus en plus important, un centre d'expédition vient d'être créé à Cahors, 7, av. Jean-Jaurès.

Les colis, groupés, partiront directement par wagon plombé, via Bordeaux, à destination de l'Allemagne.

Tous les colis devront donc être envoyés à l'adresse ci-dessus indiquée. Le même jour, faites parvenir également un mandat à la même adresse, représentant le montant des frais d'expédition. Les tarifs sont les suivants :

Pour un colis n'excédant pas 1 kg. : 20 fr. 60.

De 1 kg. à 2 kg. 950 : 23 fr. 60.

De 2 kg. à 4 kg. 950 : 30 fr. 10.

De 4 kg. à 9 kg. 950 : 49 fr. 20.

De 10 kg. à 14 kg. 950 : 66 fr. 20.

De 15 kg. à 20 kg. : 94 fr. 20.

Pour faire parvenir vos colis à Cahors, vous avez deux moyens à votre disposition :

1^o Le chemin de fer de toutes les gares du département de Cahors. Les droits d'expédition de votre commune à Cahors seront à votre charge.

2^o Par les cars du département qui acceptent d'acheminer gratuitement les colis jusqu'à Cahors.

Bien indiquer sur le colis : d'une part, l'adresse en Allemagne, d'autre part, l'adresse du Commissariat général à la M.O.F.A., 7, av. Jean-Jaurès à Cahors, ainsi que le nom et l'adresse de l'expéditeur (caractères d'imprimerie).

N'oubliez pas de mettre à l'intérieur la liste des objets composant le colis.

Indiquer, de façon très apparente, le poids exact du colis.

Vous pouvez, dès le 1^{er} décembre, nous adresser vos colis. Ils pourront, être dès la première des expéditions, c'est-à-dire le 17 décembre, acheminés vers l'Allemagne.

Les départs ayant lieu environ chaque dix jours, les colis non parvenus au Commissariat général trois jours avant l'expédition ne partiront que la fois suivante. De même que chaque colis dont les frais d'expédition ne nous seront pas parvenus ne pourront pas partir en temps voulu.

Dans votre intérêt et celui des membres de votre famille qui travaillent en Allemagne, vous êtes priés de vous conformer à ces nouvelles directives, la rapidité et la sécurité dans l'acheminement de vos colis en dépendent.

On peut désormais envoyer directement des colis aux prisonniers devenus travailleurs libres.

Désormais, les familles peuvent envoyer directement et personnellement des colis à leur prisonnier transformé en travailleur libre.

Ces colis sont à expédier à l'adresse du Commissariat général du M.O.F.A., quai n° 2, Lyon-Bron, qui se charge de leur acheminement en Allemagne. Ces colis personnels peuvent être d'un poids maximum de 15 kg. Cependant, pour qu'ils parviennent plus rapidement à leur destinataire, les familles ont intérêt à fractionner ce poids en deux ou trois colis.

Présentation du colis. — Le colis doit être fait sous deux emballages. Sur le premier, fermant le colis, inscrire l'adresse exacte du destinataire, sans aucune indication du stalag où était précédemment le prisonnier, l'adresse de l'expéditeur et l'inventaire du colis. Sur le second emballage, à l'extérieur, inscrire l'adresse du centre de groupement de Lyon et celle de l'expéditeur.

Frais de transport. — L'expéditeur acquitte à la gare de départ le prix du transport jusqu'à Lyon. Il envoie, en même temps, à M. A. Cabout, chargé de mission de la M.O.F.A., 51, rue Duquesne, à Lyon, au compte chèque postal n° 1535-28, Lyon, une somme calculée à raison de 2 fr. par kg. ou fraction de kg. plus un droit fixe de 2 fr. par colis.

Des suppléments

pour les cheminots des réseaux secondaires

Les mécaniciens et chauffeurs de route des réseaux secondaires d'intérêt général et de voies ferrées d'intérêt local ainsi que les agents remplissant occasionnellement ces fonctions bénéficient à compter du 15 novembre des suppléments alimentaires suivants, qui étaient jusqu'à présent accordés aux seuls cheminots des grands réseaux : pain : 100 gr. par jour de conduite effective ; viande : 45 gr. par jour de conduite effective ; fromage : 20 gr. par jour de conduite effective ; vin : soit 40 centilitres, soit 50 centilitres par jour de conduite effective, selon que la durée du travail est inférieure ou supérieure à 50 h. par semaine.

Perception

M. Bussérol, percepteur à Labastide-Murat, est nommé à Argentat. Il est remplacé par M. Rio, venant de la Seine.

LES STATUES MECONNUES

M. Jh. Maureille parle, dans le dernier numéro de Quercy, de deux statues que bien peu de Cadurciens ont admises...

« Rien n'indique qui en est l'auteur ni ce qu'elles représentent. J'ai essayé de me renseigner aux Archives, à la Bibliothèque municipale... »

« Je savais seulement qu'Eugène Grangié, qui l'avait probablement mal vue, appelait irrévérémment la statue de marbre : La Vénus adipeuse... »

« L'Orphelin traduit bien la pensée de l'auteur du groupe taillé dans une pierre plus humble par la nature, le grain et l'éclat... »

« On sait avec quel soin M. l'ingénieur Niel s'occupe aujourd'hui de notre voirie municipale. Nous sommes convaincus qu'il aura suffi de lui signaler la grande pitié de nos statues pour qu'il fasse procéder à leur toilette... »

Romulus. « Je dus m'adresser à M. de Monzie pour connaître le nom des statuaires, car c'est M. de Monzie qui fit offrir ces statues à la Ville et à la Chambre de Commerce... »

« La Femme nouant son chignon est due au ciseau de Lamourdedieu ; L'Orphelin, à celui de Nicolausse. Notre confrère publie les photographies des deux statues méconnues... »

« On sait avec quel soin M. l'ingénieur Niel s'occupe aujourd'hui de notre voirie municipale. Nous sommes convaincus qu'il aura suffi de lui signaler la grande pitié de nos statues pour qu'il fasse procéder à leur toilette... »

Le colis de Noël des prisonniers

Les denrées nécessaires à l'envoi d'un colis supplémentaire, qui sera confectionné et expédié au cours de l'un des deux mois de décembre 1943 ou janvier 1944, seront mises, à titre onéreux, à la disposition des familles de prisonniers...

Comptoir des produits forestiers

Les ressortissants du Comité Central des Groupements Interprofessionnels Forestiers sont informés que les bureaux du Comptoir des Produits Forestiers et Scieries du Lot, ainsi que ceux de l'Agence de la Section du Bois seront transférés, à dater du 29 novembre 1943...

Les huit bœufs sont retrouvés

Au cours de la nuit de mercredi dernier, 8 bœufs qui étaient dans un wagon en gare de Puy-Évêque ont disparu. Ils ont été retrouvés errants au cours de la matinée de jeudi, dans les environs de la gare.

Habile piégeur

Jeudi 18 novembre, M. Firmin Saint-Martin, de Laramière, a capturé un gros renard. C'est son 149. Nos félicitations à l'habile piégeur.

La réserve familiale des petits viticulteurs

M. Max Bonnafous vient de décider l'adoption des mesures suivantes exclusivement applicables aux viticulteurs dont la déclaration de récolte est, au plus, égale à vingt hectolitres.

Les déclarants sont tenus d'accepter les attestations qui leur seront remises et de procéder à l'inscription des titulaires jusqu'au 30 novembre 1943 au plus tard.

Pour les ascendants et descendants

Le ministre a décidé également que les ascendants et descendants (tels qu'ils sont désignés par la loi) pourront recevoir du vin provenant de la réserve familiale de leurs parents producteurs, dont la récolte totale est inférieure à cent hectolitres...

En 1944, les cultures métropolitaines d'oléagineux couvriront 400.000 hectares.

En 1939, la production d'oléagineux métropolitains se chiffrait à 15 tonnes, tandis que nous importions 50.000 tonnes d'huile.

Une prodigalité imprévoyante nous avait conduits à une trop réelle décadence par rapport même au XIXe siècle. Les statistiques nous apprennent en effet qu'en 1862 par exemple, 290 hectares sont consacrés aux cultures à huiles.

Le redressement est d'importance. Peut-être serait-il plus significatif encore si les impositions en surface étaient remplacées par des impositions en poids.

Quels tickets d'alimentation doit fournir un malade en traitement à l'hôpital ? Question souvent posée et sujette à bien des interprétations malgré les mises au point antérieures.

Service des pharmacies

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 28 novembre et le lundi 29 novembre jusqu'à midi par la pharmacie Garnal.

CAHORS

SERVICE DES CHAUSSURES

Le public est informé que la distribution des coupons d'achat de chaussures commencera le 1er décembre 1943.

Du 1er au 7 décembre, distribution des coupons d'achat de pantoufles, galoches et espadrilles. Du 8 au 15 décembre, distribution des coupons d'achat d'usage-travail, usage-ville et fantaisie.

Tout bon non retiré le 15 décembre au soir sera annulé. Le public est informé qu'en raison du nombre élevé de demandes restant à satisfaire seront seules admises les inscriptions concernant les catégories suivantes :

- Usage-ville cadets, grandes fillettes. Usage-ville garçons, fillettes. Fantaisie hommes. Fantaisie femmes. Fantaisie cadets, grandes fillettes. Fantaisie garçons, fillettes. Galoches, pointures 36 à 39. Galoches, pointure 35. Galoches, pointures 28 à 34. Pantoufles.

Travaux réservés

L'« Artisanat familial du Lot » à Cahors, rue Bourseul, est compris dans la liste des Sociétés coopératives d'artisans inscrites sur la liste prévue par l'article 3 du 13 août 1936...

Propagande ouvrière

M. Barousse, délégué à la Propagande ouvrière, fait connaître aux personnes qui désireraient lui poser des questions qu'il se tiendra à leur disposition le samedi 27 novembre, à la Bourse du Travail, entre 13 h. 30 et 14 h.

Administration pénitentiaire

Le certificat d'aptitude à l'emploi de surveillant-commis-greffier a été décerné à M. Aimé Rigaud, surveillant à la maison d'arrêt de Cahors.

M. Maurice Mancouert, surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Cahors, est licencié par mesure disciplinaire.

Chute sur un rail

M. Antonio Cienra, chauffeur à la mairie, a fait une chute sur un rail. Il a reçu les soins de M. le docteur Peindaries qui a constaté des contusions du genou gauche. M. Cienra devra observer un repos de 10 jours.

Tombé d'une échelle

M. Marcel Couderc, manœuvre à l'Usine à gaz, est tombé d'une échelle en purgeant le barillet d'un four. M. le docteur Mendailles a constaté un hématome de la cuisse gauche.

EDEN

Samedi 27 et dimanche 28 novembre, en soirée à 20 h. 45. Dimanche 1er matinée à 14 h., 2e matinée à 16 h. 30. Un des plus beaux films français, LES ROQUEVILLARD, d'après le célèbre roman d'Henri Bordeaux de l'Académie Française, avec Charles Vanel, Jacques Varennes, Aimé Clariond, Charpin et Mila Parély.

LES FOIRES DE LA SEMAINE

- Lundi 29 novembre. — Biars-sur-Cère. Mardi 30 novembre. — Lalbenque. Mercredi 1er décembre. — Labathude, Cahors, Vayrac, Varaire, Puy-Évêque, Ste-Colombe. Jeudi 2 décembre. — Flaujac-Gare, Aynac, Lamativie, St-Denis-Catus. Vendredi 3 décembre. — Bagnac. Samedi 4 décembre. — Concorès, Cressensac, Douelle, Labastide-du-Cressensac, Douelle, Labastide-du-Haut-Mont, Limogne, Martel, Montcuq, Souillac.

Chronique des Théâtres

THEATRE MUNICIPAL Le GRAND CIRQUE DE PARIS à Cahors samedi 27 et dimanche 28 novembre en soirée à 21 h. et en matinée dimanche à 15 h. Le Grand Cirque de Paris présentera son formidable spectacle sur la scène du Théâtre Municipal transformée et aménagée en piste. 30 artistes, 15 attractions, un programme copieux et varié, clowns, acrobates, danseuses, trapézistes, etc... etc... Du rire, du charme, de la gaieté... Louez vos places ! C'est prudent !

Office départemental des Mutilés

Le Secrétaire Général aux Anciens Combattants communique :

A la suite d'informations parues dans la presse, l'Office National et les Offices départementaux de Mutilés, Combattants, Victimes de la Guerre et Pupilles de la Nation viennent d'être déjà saisis de nombreuses demandes de renseignements au sujet de la délivrance du certificat du combattant.

Il importe que chacun s'astreigne à un minimum de discipline en vue de faciliter l'accomplissement d'une tâche hérissée de difficultés et dont le nombre probable de demandes (plusieurs millions) n'est pas le moindre.

Advertisement for 'Un Bon du Trésor' with a graphic of a treasure chest and text: 'Sécurité d'abord ! Un Bon du Trésor n'est jamais perdu !' Includes details about insurance for fire and theft.

Table for 'ABONNEMENTS' listing prices for different departments and regions. Columns: Département et limitrophes, Autres départements, 6 mois, 1 an.

Advertisement for 'ETRANGE MARIAGE' by Concordia Merrel, N° 13.

« Certainement, quand vous aurez répondu à ma question : je-ne-vous-fais-pas-la-cour ? — Non ! non ! — Elle avait envie de hurler sa réponse : — Non ! Non ! Je le reconnais ! — Merci ! Vous me paraissiez ne pas en être bien sûre jusqu'à présent, dit-il séchement. Elle eut un petit rire. — Peut-on être sûr du sens véritable de vos paroles ? — Permettez-moi de vous éclairer sur un point, dit-il avec une certaine emphase. Quand je commets la folie de courtiser une femme, mon tempérament particulier exige que je m'imaginer au moins être épris d'elle. Bonsoir. Il sortit, fermant soigneusement la porte derrière lui. Honor demeura un instant sans pouvoir bouger, la respiration haletante, sa dignité outragée, cherchant des expressions pour se soulager, puis, avec légèreté, ses boucles dansant autour de sa tête, elle traversa la chambre, ouvrit la porte en grand, et appela dans le corridor sans lumière :

« Oh ! est-ce que votre reproche n'était pas un peu justifié ? Il l'observait. Soudain il rit et lui tendit la main : — Une bonne poignée de main et allons déjeuner. Elle obéit, riant, parce qu'elle ne pouvait s'en empêcher. Elle était si contente ! CHAPITRE V SPARLING ABAT SON JEU Au cours des jours suivants, ils virent fréquemment le ménage Sparling. Les occasions de se rencontrer étaient toujours fournies par Rosalie. Honor ne faisait aucune avance, mais les lois du protocole l'obligeaient à la réciprocity. Elle remarqua avec satisfaction que les façons de Talbot vis-à-vis de son ex-fiancée avaient subi un réel changement. Assis près d'elle, il restait immobile et muet, l'observait, ses yeux exprimant tour à tour pironie et une vive rancune. « Cela le fait encore souffrir, songeait Honor. En tout cas, il la domine, maintenant. » Elle s'étonnait un peu qu'il fût si disposé quand même à voir Rosalie, la revoir lui étant évidemment très pénible. Elle lui demanda un jour s'il ne préférerait pas qu'on s'excusât la prochaine fois que les Sparling enverraient une invitation. Il répondit brièvement : — Non. — Vous me surprenez, dit Honor un peu interloquée par ce ton laconique. — Je désire la voir le plus souvent possible, affirma-t-il. — Est-ce raisonnable, Quentin ? Je ne critique pas, mais j'en doute. — Si un morceau de votre cœur doit

être coupé, le mieux est de l'offrir tout de suite au couteau. Honor secoua la tête. — Admettons. Toutefois, elle, Quentin, elle use du couteau sans pitié. — Peut-être... Mais ce moyen sera certainement le plus efficace. Laissez-moi agir à ma guise, Honor. — Bien entendu, Quentin, je n'ai pas à intervenir. Seulement, si je puis vous aider en quelque chose, donnez-m'en la possibilité. C'est tout ce que je demande. — Mais sans aucun doute vous m'aidez, épouse-amic, dit-il avec sincérité. A la suite de ce court entretien, elle observa que la manière d'être de Talbot envers Rosalie vraiment se modifiait de plus en plus. Et il paraissait prêt pour la lutte. Un soir, étant tous les quatre ensemble au théâtre, à l'abri de la vague obscurité de la loge, Honor vit Rosalie poser ses doigts délicats et caressants sur le bras blessé de Talbot. Et celui-ci, avec sang-froid, prit la main et l'éloigna en murmurant très bas : — Ne caressez pas ce bras-là, Rosalie, il est trop douloureux. L'autre est entièrement à votre disposition. Le dépit de Rosalie fut évident et Honor étouffa une envie de rire. Puis quelque chose advint qui détourna son attention. Par un pur hasard, elle regarda le visage de Sparling et vit qu'il s'était aperçu du manège de sa femme. Les battements du cœur d'Honor s'accéléraient. Elle se demanda quelle attitude Sparling allait prendre, ce qu'il allait faire. Allait-il accuser Quentin ? A sa grande surprise, il se contenta de sourire. Et dans la pénombre de la loge, elle distingua la désagréable expression de ce sourire. Un sourire qui ne suggérait aucune idée de rancune contre Rosalie ou Quentin, mais plutôt l'idée d'une satisfaction et peut-être même d'un triomphe. « Seigneur ! pensa Honor, si j'étais un homme et que ma femme se comportât comme le fait Rosalie avec Quentin, j'aurais envie d'écraser l'un ou l'autre ! » Mais Sparling se contenta de promener son mauvais sourire, de Rosalie à Honor, et il y avait dans ses yeux, dans ses manières, quelque chose d'indéfinissable qui, cependant, semblait dire : « Nous savons, n'est-ce pas ? Nous nous comprenons ? Pas besoin de paroles entre nous. » Et Honor fut suffoquée par la compréhension soudaine, comme en un éclair, de tout ce que la conduite de Sparling avec elle avait toujours signifié. Un moment après, quand il lui toucha doucement la main, elle ressentit par toutes ses fibres que ce contact n'était pas fortuit et une brûlante indignation passa en elle comme une flamme. Faisant un retour en arrière, elle se demandait comment elle avait pu être si aveugle. Elle pouvait en toute conscience dire qu'elle n'avait jamais rien fait pour encourager Dick. Et pourtant il la regardait en ce moment avec cette odieuse expression qui semblait impliquer entre eux une entente tacite, quelque affreux secret partagé. Il y a des hommes qui ont une habileté spéciale pour faire soupçonner la femme et rejeter tout le blâme sur elle. Honor ne savait plus que faire en

